



Saint-Mathias
SUR-RICHELIEU

Avis public

Dépôt du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe

Aux citoyens de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que :

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal*, le directeur général et greffier-trésorier déposera, devant le Conseil municipal à sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 8 juin 2026 à 19 h 00 à la salle Pauline-Casavant située au 99 sur Lussier, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, ainsi que le rapport du vérificateur transmis en vertu de l'article 966.3 dudit Code.

Donné à Saint-Mathias-sur-Richelieu, le 7 mai 2026.

Denis Meunier

Directeur général et greffier-trésorier,